



CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil municipal se déroulera dans la salle du conseil de la mairie de Molinges

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, dans la salle du conseil à la mairie de **MOLINGES**

Le MARDI 2 AVRIL 2024 à 19 H 00 À MOLINGES

Veillez agréer, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire - Jean-François DEMARCHI

ORDRE DU JOUR

- 1 – Vote des taux communaux 2024
- 2 – Budget primitif 2024 – M57 – M49
- 3 – Subvention 2024
- 4 – Délibération attribution du marché travaux – Assainissement Chassal
- 5 – Délibération ONF
- 6 – Questions diverses



Pouvoir

Je soussigné

Donne pouvoir à

- De me représenter à la réunion du Conseil Municipal du 2 AVRIL 2024
- De prendre part à toutes les délibérations
- D'émettre tous les votes et signer tous les documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

Fait à Chasal-Molinges, le.....